26 janvier 2010 **10.112**

Projet de résolution du groupe socialiste à l'adresse des Chambres fédérales

Ajournement des décisions liées à la réforme de la LACI

Le canton de Neuchâtel traverse une crise économique majeure, qui touche l'emploi de plein fouet et met une partie importante de ses citoyennes et de ses citoyens dans de grandes difficultés.

Pendant cette période difficile, le rôle des instances politiques est d'être particulièrement à l'écoute et attentives aux difficultés que traverse une frange de plus en plus importante de la population.

Depuis Neuchâtel, nous assistons aux débats des Chambres fédérales en nous demandant si, du côté du parlement fédéral, l'on se rend bien compte de l'ampleur de la crise ainsi que de ses effets dans le canton de Neuchâtel, et particulièrement dans les Montagnes.

Dans ce contexte difficile, le Grand Conseil neuchâtelois, particulièrement inquiet des effets que déploierait la Loi sur l'assurance-chômage (LACI) telle qu'elle serait appliquée après la réforme, demande au Conseil des Etats ainsi qu'au Conseil national d'ajourner les décisions touchant la réforme de la LACI.

Nous remercions Mesdames et Messieurs les parlementaires fédéraux pour l'attention qu'ils ne manqueront pas de porter à la requête des autorités législatives neuchâteloises.

Signataires: C. Mermet, F. Cuche, O. Duvoisin, A. Laurent, B. Hurni, E. Flury, A. Tissot Schulthess, D. Schürch, A. Houlmann, L. Zwygart-de Falco, M. Debély, L. Renzo, J.-C. Berger, A. Blaser, M. Giovannini, J.-P. Baer, C. Fischer, L. Perrin, T. Huguenin-Elie, J. Hainard, B. Nussbaumer, J. Lebel Calame, M. Docourt et S. Latrèche.